



Sur l'EGALITE

**Michèle André, Membre d'Honneur de notre Association,
ancienne Ministre aux droits des femmes
Sénatrice et Présidente
de la Commission des Finances au Sénat ,**

Sur L'EGALITE PROFESSIONNELLE

**qui est un des leviers de notre stratégie d'égalité
Jacques Barthélémy Avocat Conseil en droit social
Fondateur du Cabinet Barthélémy
Ancien Membre du Conseil Supérieur de l'Egalité
Ancien Professeur Associé
à la faculté de droit de Montpellier ,**



Nos sympathiques adhérentes étaient nombreuses à l'accueil pour accueillir les personnalités et agraffer le ruban vert, signe de notre association, aux pin's de Femmes Leaders, Anne Giard, Suzanne Duris, Annie Grampayre, Nicole Pialoux, Florence Saint Just



Nicole Barbin, Présidente Fondatrice,
De l'histoire vient souvent la compréhension des situations et des idées
Celle de Femmes Leaders m'est venue lors de la loi sur la parité de juin 2000
Réfléchir sur la complémentarité des valeurs Hommes/Femmes fut une réponse pour nos Fondatrices d'où la création de Femmes Leaders
sur cette complémentarité des valeurs Hommes/Femmes
La plupart des associations féminines étant sectorielle, dans l'esprit d'un grand réseau, nous avons souhaité ouvrir Femmes Leaders à toutes les femmes
Une telle ambition exigeait la mondialisation de notre mouvement, aujourd'hui effective.
De nombreux Etats du monde ont créé des Comités Femmes Leaders Ceci a pour effet de donner plus d'efficacité à notre doctrine car elle s'érige à partir de la diversité des situations de la femme dans les différents Etats, dans les différents continents Les moyens à mettre en œuvre ne sont pas les mêmes et les situations diverses sont source de moyens pour favoriser les avancées et le progrès



DE LA COMPLEMENTARITE A L'EGALITE

Anne Marie Chalier, Vice-Présidente Fondatrice
a défini notre réflexion sur l'EGALITE

15 ANS après la création de notre Association, le développement international nous a conduites à modifier notre charte



« Egalité des Droits Femmes/Hommes et leur application »

Notre éthique est toujours de mettre « les femmes en lumière » en additionnant nos valeurs avec celles des hommes. Nous serons une force pour l'évolution économique et culturelle en respectant cette Egalité des droits. Depuis 1996 l'Union Européenne a engagé une politique dans ce sens. Malgré l'avancée de certaines lois, il existe toujours des inégalités persistantes. Le complexité des textes, leur application divergente, notre mentalité plus latine que nordique freinent cette évolution.. C'est ainsi que notre Association veut apporter sa contribution de réflexion et de suggestions pour accompagner cette évolution indispensable et ce, en scindant nos travaux en 4 chapitres, la femme dans l'économie, dans la politique, dans la société et les stéréotypes



Ce 19 février, nos études pragmatiques, en particulier sur l'EGALITE PROFESSIONNELLE ont été enrichies par les compétences et l'expérience de nos deux intervenants Michèle André et Jacques Barthélémy





Michèle André, nous a fait une présentation très dynamique assortie d'exemples de situation de femmes à l'international. Son exposé, particulièrement brillant, a été apprécié comme ses prises de position, toujours d'actualité.

Les lois existent, à vous d'en exiger l'application

Les plus grandes batailles ont été gagnées, en particulier le droit de vote et d'éligibilité pour les femmes, : une anecdote impressionnante « *Lorsque le droit de vote était débattu au Sénat, un sénateur disait que si les femmes votaient, elles voudraient être élues. Et pour cela il faut faire des campagnes et fréquenter les bars. Donc protégeons les de l'alcoolisme* »

L'égalité réelle entre les hommes et les femmes est en progrès avec la loi du 4 août 2014 mais il n'en est pas de même en Iran (les hommes ne serrent pas la main des femmes, inexistence des droits civiques pour elles, autorisation du mari pour l'ouverture de son compte en banque ...) et aussi dans de nombreux pays !

Toute inégalité a une origine, celle homme-femme existe depuis très longtemps et cela dans quasiment tous les pays du monde et à tous les siècles. Aujourd'hui, nous pouvons trouver des origines diverses telles que religieuses, socioculturelles. Malheureusement c'est une inégalité difficile à contrer puisqu'intégrée dans les mentalités masculines et quelques féminines.

Il y a, dans l'origine de cette inégalité, une base très ancienne : la religion. Que ce soit la religion chrétienne, juïdique ou musulmane il y a une différenciation de l'homme et de la femme avec des droits non égaux. Ceux qui critiquent le monde musulman devraient regarder qu'en Algérie, 40 % des parlementaires sont des femmes. Nous en sommes loin en France avec une mentalité plus latine que nordique je dirai, machiste.

Toutefois, l'égalité se construit malgré les inégalités qui persistent : complexité des textes, stagnation des mentalités, dans l'économie, dans la vie professionnelle, dans la féminisation au service de la performance, dans la vie de la société ...



Jacques Barthélémy Quelques idées directrices

L'égalité entre les sexes, mais pas seulement, est un concept à propos duquel chacun s'estime fondé à intervenir alors même que ce concept est lié aux droits fondamentaux et aux libertés publiques, ce qui nécessite pour formuler une opinion, au minimum une analyse sérieuse des textes et une réflexion de fond ; le bon sens n'a rien à voir en ce domaine, même si les positions philosophiques sont susceptibles d'orienter les solutions. Voilà pourquoi il convient de cerner le concept d'égalité avant d'identifier les éléments de sa déclinaison. Ceci étant, quel que soit le souci de rigueur scientifique, l'efficacité des règles ne peut qu'être incertaine dès lors qu'on est en face d'un problème de société, la culture y jouant un rôle décisif.



LE CONCEPT

L'égalité tout court est un droit fondamental, un droit naturel de l'humanité avant que la déclaration des droits de l'homme de 1789 en fasse principe constitutionnel. Elle a irrigué l'Europe (convention européenne des droits de l'homme) et le monde

(déclaration universelle de l'ONU de 1948)

L'égalité professionnelle n'en est qu'une des illustrations, certes importante dans la mesure où le droit au travail et le droit à une vie décente sont aussi des principes fondamentaux. De ce fait non seulement le code du travail ne peut que l'illustrer mais aussi il ne concerne pas que les salariés. Dans l'égalité professionnelle est essentielle, celle entre les sexes, mais pas seulement, la loi prohibant d'autres discriminations, en raison du sexe, de la religion

L'importance de l'égalité fait que les actes qui y contreviennent, sont aisément sanctionnés par la nullité et pas seulement par des dommages intérêts pour le préjudice subi, d'où du reste l'importance du formalisme qui conditionne les comportements et surtout le rôle de la négociation collective dans l'édification des normes destinées à promouvoir l'égalité.



LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Outre des normes se traduisant par une obligation de faire ou de ne pas faire, imposées par le droit légal (les codes) sous peine de sanction pénale pouvant être un délit consacré législativement, les discriminations confortent l'arsenal en faveur de l'égalité mais dans une approche plus défensive qu'offensive, cette dernière pouvant seule contribuer à la modifications des comportements d'où l'importance des accords collectifs en ce domaine car ils sont le droit vivant permettant des évolutions en harmonie avec celles du contexte mais aussi avec celles des mentalités Le déficit de représentation réelle des syndicats est un obstacle pour

faire de l'accord un outil de management mais cette faiblesse ne saurait justifier la primauté de la décision unilatérale de l'employeur et même du référendum

LA VANITE DES REGLES

Quelle que soit la qualité de l'arsenal législatif ou conventionnel, son efficacité ne peut qu'être médiocre tant que les comportements des citoyens ne seront pas modifiés en profondeur Une partie des raisons des inégalités dans l'entreprise trouve son fondement dans celle de la vie domestique, le fait que le temps partiel soit plus développé chez les femmes s'explique en partie par le fait que le volume cumulé des temps de travail (professionnel plus domestique) est supérieur de 1h 30 à 2h par jour à celui des hommes Il s'agit ici d'éducation mais aussi de réflexes tout autant que de volonté consciente

Ce constat ne saurait pour autant être utilisé comme excuse. Par contre il invite à développer, par souci d'efficacité, des bonnes pratiques dans le cadre de ce que les Anglo saxons appellent SOFT LAW plutôt que développer des textes concrétisant des droits .

C'est dans cette perspective que doit être analysée la primauté de l'accord sur l'acte dans la mise en œuvre de l'égalité dans l'entreprise



Edith Montmory

D'autre part, Anne-Marie Chalier a organisé un groupe de travail sur l'Egalité Professionnelle et a mis en exergue certaines questions qui ont été posées à notre Conférencier, Maître Barthélémy sur leur faisabilité

Edith Montmory - les 80 % salariés non syndiqués peuvent-ils être représentés dans le dialogue social. L'intervention des syndicats positionne le problème sur le terrain de l'intérêt général, ce qui tend à privilégier leur intervention. Celle de la collectivité du personnel est concevable (par le référendum) à condition qu'il s'agisse d'accords entre l'employeur et la collectivité de travail



Anne Giard

Anne Giard - la parité dans les délégués syndicaux et un seul mandat de 4 ans non renouvelable, est-ce possible La parité dans les candidatures pose un problème au regard de l'indépendance des syndicats, y compris au plan international. Le renouvellement des élus après un, voire deux mandats est évidemment un moyen de favoriser la parité, comme c'est le cas en matière d'élection politique Encore faut-il trouver les candidates !



Annie Meiniel

Marie-Hélène Bailly - le bilan de féminisation dit bilan social obligatoire dans les grandes sociétés (100) peut-il être adapté à toutes les entreprises Il peut parfaitement être rendu obligatoire dans des entreprises aux effectifs modestes. Cela peut se concevoir par le biais des conventions collectives. Le bilan social n'est pas un authentique bilan dans la mesure où sont juxtaposées des informations sans leur sommation en actif et passif ; cela réduit fortement son intérêt

Annie Meiniel - Comment connaître le projet annuel des investissements à réaliser par la société pour l'amélioration de la vie au travail, examen de la médecine du travail à revoir, incomplet et pas préventif. Dans le cadre de ses attributions d'ordre consultatif, le Comité d'entreprise reçoit, sous forme de rapport, des informations sur tout ce qui se rapporte à la vie économique et professionnelle, les investissements susceptibles d'avoir une incidence sur la qualité de vie au travail . L'émergence des CPA pourrait donner sa pleine efficacité Un tel moyen s'imposera grâce aux progrès du numérique . Les libertés individuelles franchiront les portes de l'entreprise,



Françoise Walraet

Françoise Walraet - Un médiateur inter entreprises existe-t-il pour solutionner à l'amiable, des désaccords entre salarié et employeur, en évitant un jugement prudhommal préjudiciable à la carrière et aux relations.

Toutes les formes de règlement de litige autres que juridictionnelles sont à privilégier, en particulier la conciliation et la médiation qui ont l'immense mérite de faire émerger la décision de la seule volonté des personnes concernées . Il faut donc que la conciliation prud'homale soit effective et non comme aujourd'hui un simulacre; Il faut favoriser le recours à la médiation De même l'arbitrage pourrait être la solution efficace à de nombreux litiges y compris ceux relatifs à l'exécution du contrat et pas simplement lié à sa rupture

SOLIDARITÉ ■ Les Femmes leaders mobilisées pour le don d'organes

Le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, l'association Femmes leaders mondiales tient à sensibiliser l'opinion et la préparer à une bonne lecture de l'évolution de la loi : « Toute personne opposée au don d'organes devra désormais faire connaître de son vivant son refus ». Contact : Femmes leaders mondiale (16, rue Pierre-de-Coubertin) à Clermont. Tél.04.73.43.09.09. Mail : contact@femmesleaders.com



JOURNEE DE LA FEMME

FEMMES LEADERS MONDIALES se mobilise en faveur de la cause du don d'organes Devenons Donneur-Donateur

Les campagnes de communication, les actions méritoires de nombreuses associations de promotion du don d'organes, si elles ont fait progresser la connaissance du sujet, ne permettent pas encore de rapprocher suffisamment le taux d'opposition constaté de celui représentant la volonté de la population en moyenne.

C'est la raison pour laquelle Femmes Leaders Mondiales, en cette Journée de la Femme, a choisi comme thème mondial « LE DON D'ORGANES » afin de sensibiliser et préparer l'opinion à une bonne lecture de l'évolution législative « *Toute personne majeure qui serait opposée au don d'organes devra donc désormais faire connaître de son vivant son refus,* »

Des conférences, des rencontres, des échanges d'idées et d'expériences, des travaux en commissions sur le plan international sont engagés et qui permettront une bonne lecture de l'évolution législative de l'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions qui ne seront effectives qu'à partir de janvier 2018

Notre Association souhaite faire avancer la cause du don d'organes et de tissus en France

COMITE AVEYRON MIDI-PYRENEES



**Le plaisir se ramasse, la joie se cueille,
le bonheur se cultive...**

Une maxime appropriée à notre
assemblée générale du 9 janvier qui fut
particulièrement chaleureuse et amicale.

Monsieur . TAUSSAT **était
notre Conférencier**

Maryse Laurens, Geneviève Mazars,
Martine Amichaux, Michèle Gascon,
nos Nouvelles recrues, ont apporté leur
jovialité au groupe, tout à fait diversifié,
par la présence également de Maguy
Albouy et Irène Fabre.

- Evolution : aujourd'hui nous sommes plus d'une vingtaine de membres actifs et le même nombre de sympathisantes. Notre comité présente une diversité de professionnelles : Professeurs, médiatrice de justice, avocate, Chefs d'entreprise, aviation Civile, artiste, médecin, juriste, opticienne, biologiste, dentiste, commerçante, présidente de l'association ...Colette Cambournac, Présidente du Comité Aveyron Midi-Pyrénées

COMITE PROVENCE MEDITERRANEE

COMITE COTE D'AZUR



Elles se sont réunies
pour fêter ensemble
« LA JOURNEE DE LAFEMME »
France Barrat pour la Côte d'Azur,
Florence COSTE pour Provence
Méditerranée Des journalistes ont soutenu cette manifestation

Ces deux présidentes avaient réuni leurs adhérentes et Florence Coste avait organisé à Toulon ce Rendez-Vous Soirée très réussie, ambiance sympathique dans un très bel établissement , buffet de qualité BRAVO à Florence et son équipe et merci pour les photos



COMITE BOURGOGNE

**Charline Lenfant, Présidente
et ses adhérentes
ont choisi comme thème en 2016
« L'ADOPTION EN FRANCE »**

**Une réunion était organisée le 20 Janvier
sur ce thème**

COMITE du BOURBONNAIS

**Distinction Jeanine GRIESMAR
Du Comité du Sénégal mais
Qui a des attaches au Bourbonnais**

**Nos amies du Bourbonnais
travaillent sur le thème du
« DON D'ORGANES »**

**Elles étaient nombreuses à notre
réunion du 17 février sur
L'EGALITE**

**Dont la Présidente
Chantal Charmat,
Brigitte Marais,
Paulette Cherillat
Régine Fargeau,
Eliane Rougeron,
Françoise Walraet**



**Françoise Walraet est
présente aux réunions des
commissions à Clermont
sur « l'Égalité »**



**CONCOURS D'ÉCRITURE « Pour l'égalité ...contre les Violences
faites aux Femmes » Remise des Prix le 8 mars
Nicole Barbin et Michèle Debord ont participé
au Jury de ce Concours d'écriture**



**Françoise Walraet a remis trois prix au titre de
Femmes Leaders Mondiales**

SPECIAL EVENTS SENEGAL

Adresse 21 Rue de Than

RC SN Dk2013 A 10051

Contact: 779102819 ; 77 3899562

Email : tropheesenvironnement@gmail.com

Dakar, Senegal

A

MADAME JEANNINE FONCEL
GRIESMAR

Objet : Distinction pour la cinquième édition des « Calebasses de l'Excellence Awards »

Madame,

Nous vous informons de l'organisation de la cinquième édition des calebasses de l'excellence Awards qui aura lieu les 24 et 26 mars 2016 au théâtre national Daniel sorano à partir de 19h.

En prélude à cette manifestation, un panel sera organisé sur le thème « **l'Agriculture et l'Élevage, pour vaincre les inégalités sociales** ». il se sera animé par des experts en la matière.

Par ailleurs , le comite scientifique des calebasses de l'excellence aura le plaisir de vous décerner un prix « **CALEBASSE FEMME MODELE** » pour votre engagement sans faille pour le développement du Sénégal .

Madame ,vous constituez une référence pour la jeunesse africaine et sénégalaise en particulier. Vous faites la promotion des valeurs de citoyenneté et de l'excellence pour le Sénégal en particulier et l'Afrique en général.

Madame ,vous préférez l'action à la passivité pour conscientiser les populations quant à la prospérité du Sénégal .

De ce fait nous vous invitons et toute la membre de votre famille pour ce prix.

Veillez agréer ,Madame ,nos sentiments attentifs et respectueux.

Le Manager

Papa Amadou Mboj
**SPECIAL EVENTS
SENEGAL**
Tel: 77 864 65 09

Femmes Leaders en Action

RENCONTRES PRIVÉES ■ Femmes Leaders mondiales lutte pour l'égalité

Une égalité « presque » parfaite

L'association Femmes Leaders mondiales a tenu, hier soir, ses huitièmes « rencontres privées », à Clermont-Ferrand. L'occasion pour ses membres d'évoquer l'égalité hommes-femmes.

Léa Broquerie
locale@centrefrance.com

Elles sont 25 % au Sénat, 28 % à l'Assemblée. Elles occupent 65 % des emplois non qualifiés. En effet, le droit à l'égalité entre les hommes et les femmes, selon Jacques Barthélémy, avocat-conseil en droit social, est « presque parfait », avec encore quelques défauts.

Selon Michèle André, ancienne ministre du Droit des femmes, actuellement sénatrice et présidente de la commission des finances au Sénat, « les plus grosses batailles ont déjà été gagnées ».

« Les plus grosses batailles ont déjà été gagnées »

Cette femme engagée, membre d'honneur de



COMBAT. L'association se bat depuis plus de quinze ans se bat pour les droits des femmes.

l'association, se plaît à conter des anecdotes impressionnantes. « Lorsque le droit de vote était débattu au Sénat, un sénateur disait que « si les femmes votent, elles voudront être élues. Pour cela, il faut faire des campagnes. Pendant les campagnes, on boit beaucoup. Pour les protéger de l'alcoolisme, empêchons-les de voter ! » ». Une remarque ahurissante entendue il n'y a pas si longtemps que cela. Aujourd'hui, « les

choses bougent, mais étape par étape », estime Nicole Barbin, dont l'association qu'elle préside organise des conférences sur différents thèmes pour défendre les droits des femmes. Et Michèle André d'ajouter qu'en France, « nous avons une mentalité plus latine que nordique : machiste. Ceux qui critiquent le monde musulman feraient mieux de regarder ce que nous faisons avant ! ».

En effet, 40 % des parle-

mentaires en Algérie sont des femmes, « nous sommes quand même loin derrière ».

Il reste du chemin à faire. C'est la raison d'être de l'association Femmes Leaders mondiales, qui s'étend partout en France puisqu'elle ouvre cette année un comité dans le Nord-Pas-de-Calais, avec comme présidente Ginette Beugnet. ■

➔ **Pratique.** Femmes Leaders mondiales. 16, rue Pierre-de-Coubertin à Clermont. Tél. : 04.73.43.09.09